

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 Mars 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le trente et un mars deux mil seize, dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de monsieur PUJOS Henri, Maire.

PRESENTS : PUJOS Henri - HERVIER Brigitte - JALLET Jean-Philippe – VALTY René – FONTAINE Joël – LOUSTALNIAU Olivier – FAYET Noël – GUILLON Frédéric – CHAZEL Violaine GONCALVES Céline lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : THERMIDOR Sophie

Secrétaire de séance : GONCALVES Céline

Le procès verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

VOTE DES TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal décide de ne pas majorer le taux d'imposition des trois taxes locales pour l'année 2016, lesquels sont votés comme suit :

- taxe d'habitation : 10.13 %
- taxe foncier bâti : 11.06 %
- taxe foncier non bâti : 33.01 %.

BUDGET PRIMITIF 2016

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2016 qui s'élève en recettes et en dépenses à :

I. Assainissement	
Section d'exploitation	13 000 €
Section d'investissement	18 210 €
II. Principal	
Section de fonctionnement	229 659 €
Section d'investissement	140 348 €.

AMENAGEMENT DE SECURITE SUR RD 989

Le Conseil Municipal approuve la convention relative aux travaux d'aménagement de sécurité sur la route départementale 989 et autorise le Maire à la signer.

Fait à SORBIER, le 1^{er} Avril 2016

Le Maire,
PUJOS Henri

